

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2023

VISANT À DONNER À LA DOUANE LES MOYENS DE FAIRE FACE AUX NOUVELLES
MENACES - (N° 1301)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CF71

présenté par

Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin,
M. Iordanoff et M. Julien-Laferrière

TITRE

Au titre du projet de loi, après le mot :

« moyens »,

insérer le mot :

« juridiques ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce texte poursuit essentiellement un objectif de sécurisation juridique de certaines procédures douanières et ne renforce aucunement les moyens humains et matériels des services douaniers.